



**JUSTIFICATIFS POUR UN RENOUELEMENT SUITE A UNE PERTE OU UN VOL DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UN MAJEUR**

**TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ÊTRE PRESENTES EN ORIGINAL ET EN PHOTOCOPIE**

<b>PERTE</b>		<b>VOL</b>	
<b>Votre passeport est valide OU Votre passeport est périmé depuis moins de 5 ans</b>	<b>Votre passeport est périmé depuis plus de 5 ans OU Vous n'avez pas de passeport</b>	<b>Votre passeport est valide OU Votre passeport est périmé depuis moins de 5 ans.</b>	<b>Votre passeport est périmé depuis plus de 5 ans OU Vous n'avez pas de passeport</b>
<input type="checkbox"/> Votre passeport  <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes  <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile  <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02  <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 25€  <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes  <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile  <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02  <input type="checkbox"/> Timbre fiscal:25 €  <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de <b>moins de 3 mois.</b>  <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)  <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)	<input type="checkbox"/> Votre passeport  <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes  <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile  <input type="checkbox"/> Déclaration de vol  <input type="checkbox"/> Timbre fiscal:25€  <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes  <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile  <input type="checkbox"/> Déclaration de vol  <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 25€  <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de <b>moins de 3 mois.</b>  <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)  <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)

**Photographie d'identité conforme :** 35\*45 mm, fond uni et clair, tête nue (sans casquette, chapeau ...), visage dégagé, sans expression, bouche fermée, sans lunettes, de moins de 6 mois. (Photographie ou photomaton)

Non découpée, sans défaut, sans tache, sans trace ni pliure, ni inscription au dos.

**Justificatif de domicile** datant de moins d'un an avec l'adresse du lieu de consommation avec nom, prénom et adresse complète (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation). Si vous êtes hébergé par un tiers, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur et l'original et la copie de sa pièce d'identité.

**Information sur le nom d'usage** (mariage, divorce ou veuvage): vous devez joindre les justificatifs tels que :

- l'acte de mariage de moins de 3 mois pour le nom de l'époux ou de l'épouse,
- en cas de divorce, joindre le jugement de divorce notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux ou l'ex-épouse,
- en cas de décès de l'époux ou de l'épouse, un acte de décès pour justifier le veuvage.